

Certificat d'aptitude professionnelle Maintenance des matériels

3 options :

- Matériels agricoles (A)
- Matériels de construction et de manutention (CM)
- Matériels d'espaces verts (EV)

Code RNCP 39330

Diplôme de niveau 4

CAP MM

Objectifs de la formation

- Obtenir le diplôme ou certification.
- Acquérir l'obtention du diplôme et/ou les compétences nécessaires à l'exercice du métier visé.
- Poursuivre ses études et/ou s'insérer dans un emploi durable

Ce CAP forme des mécanicien(ne)s à organiser une intervention de la réception à la restitution d'un matériel.

Modalités Pédagogiques

- En présentiel avec :
 - Cours théoriques en salle et en salle informatique,
 - Etudes de cas concrets,
 - Travaux pratiques sur le site en utilisant les plateaux et ateliers techniques,
- Mise en situation professionnelle sur le site de l'employeur,
- Accompagnement individuel des apprentis et suivi régulier en entreprise,
- Individualisation du parcours de formation : élaboration d'un Plan Individuel de Formation après entretiens et tests de positionnement,
- Suivi individuel par le référent parcours pour l'accompagnement de l'apprenti et l'entreprise.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



- Accompagnement Personnalisé Individuel,
- Présence d'une Référente Handicap dans le centre,
- Partenariat avec des structures adaptées : CFAS, MDPH, URAPEDA...,
- Locaux adaptés.

Public ciblé / Pré-requis

- Être âgé(e) de moins de 30 ans et avoir 15 ans (ou plus) au 31 décembre de l'année d'intégration*.
- Être déclaré aptes par la Médecine du travail.
- Aimer le travail en extérieur, disposer d'une bonne aptitude physique aux travaux manuels.

Conditions d'inscription

- L'entrée en formation est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.
- La demande d'inscription est à faire [en ligne](#) auprès du CFA.
- Inscription après la rentrée possible conditionnée selon l'avancée pédagogique de la formation.

Délais d'accès

Avoir suivi une scolarité complète jusqu'à la fin de la classe de troisième.

L'inscription aux tests de positionnement et mini-stages est possible dès Février 2025. Des journées d'information, de découverte et de passage de tests sont organisées régulièrement entre Avril et juillet.

Une fois l'inscription validée avec la signature du contrat, vous recevez un mail avec les dates exactes de la rentrée.

Modalité de validation / Nom du certificateur

Formation diplômante délivrée par la Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.



*Sans limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur en situation de handicap; s'il est un sportif de haut niveau; si l'apprenti envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention d'un diplôme.



Voie de Formation

Formation par la voie de l'apprentissage

Durée et Rythme de la Formation

- **1^{re} année** : 12 semaines au CFA.
- **2^e année** : 12 semaines au CFA.
- 5 semaines de congés payés sur les périodes entreprise.

Nos Plus

- Scolarité gratuite,
- [Site](#) sur 250 hectares,
- Équipements des ateliers de Maintenance des Matériels,
- Equipe constituée de formateurs issus du milieu professionnel,
- Réseau d'entreprises partenaires,
- Un accompagnement individualisé de chaque apprenti(e),
- Un formateur référent pour chaque apprenti(e),
- Certifié QUALIOPI et QualiFormAgri.



Information sur la rémunération de l'Apprenti(e)

La rémunération des apprentis est fixée en % du SMIC au 1er Janvier 2025 selon l'âge et l'année de formation (barèmes nationaux)*

Année d'exécution du contrat	Age de l'apprenti	% du smic
Première Année de contrat d'apprentissage	moins de 18 ans	27%
	18 à 20 ans	43 %
	21 à 25 ans	53 %
Deuxième Année de contrat d'apprentissage	Moins de 18 ans	39%
	18 à 20 ans	51 %
	21 à 25 ans	61 %
Troisième Année de contrat d'apprentissage	Moins de 18 ans	55 %
	18 à 20 ans	67 %
	21 à 25 ans	78 %

Coût de la formation

Formation gratuite.

Option A : 6043 €, option CM : 6840 € et option EV : 5115 € en juillet 2024**. Pris en charge à 100 % par les OPCO de l'entreprise.

Date d'échéance de l'enregistrement

01-01-2025

*Barème différent selon OPCO de rattachement.

** Pour la convention collective des entreprises agricoles, change selon la convention collective de l'entreprise d'apprentissage.

Modalité d'Alternance

Les périodes d'alternance entre l'entreprise et le CFA sont organisées en fonction des périodes d'activités en entreprises et réparties sur l'année en fonction d'un [calendrier d'alternance](#).

Contenus Principaux de la formation

La formation se déroule sur 4 semestres :

Semestre 1 : Découvrir des techniques et des gestes professionnels.

Semestre 2 : Mettre en œuvre les techniques de base du métier d'ouvrier qualifié

Semestre 3 : Réaliser le diagnostic – dépannage et assurer la relation client.

Semestre 4 : Maîtriser les compétences d'un ouvrier qualifié.

Les modalités d'évaluation des objectifs

L'atteinte de ces capacités est vérifiée par 6 épreuves obligatoires et une épreuve facultative : 3 épreuves professionnelles et 3 épreuves générales. Les 6 épreuves obligatoires sont organisées en contrôles en cours de formation (CCF).

Modalités d'Adaptation

- Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques) possible selon les résultats des positionnements ou de la Validation des Acquis Académique.
- Prise en compte des besoins spécifiques
- Possibilité de compléter la formation dans le cadre d'une convention avec une entreprise tierce.

Principaux débouchés

Selon l'option :

- mécanicien(ne) en matériel agricole,
- Mécanicien(ne) en matériels de construction et de manutention,
- Mécanicien(ne) en matériels d'espace vert.

Suites de parcours possibles

- Une poursuite d'études est envisageable en BAC Pro MM, BAC Pro CGEA, BAC pro AP.